



FLASH INFO

Edito du Maire

Madame, Monsieur,

La nouvelle équipe municipale est fière de vous adresser ce premier numéro du «Flash info» que nous comptons faire paraître régulièrement pour vous informer sur la vie du village.

Simple et je l'espère efficace, il viendra compléter les traditionnels bulletins communaux que nous maintiendrons bien évidemment.

Ainsi, nous souhaitons vous présenter notre nouvelle salle polyvalente et son fonctionnement, faire appel à vos talents, vous consulter et vous tenir informer sur la mise en place du PAVE, des nouveaux rythmes scolaires et trajets de bus qui seront en vigueur dès la rentrée prochaine.

N'hésitez pas à venir nous voir en mairie pour toutes informations complémentaires.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été

Bien cordialement,

Françoise Wiltz
Maire d'Haravilliers

Inauguration de la salle polyvalente

Vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres, le carton d'invitation pour l'inauguration de notre nouvelle salle polyvalente Jean-Pierre Fohrer.

Nous sommes fiers de pouvoir vous la présenter le 6 septembre prochain en présence de nos élus et financeurs ainsi que celle de Jean-Pierre Fohrer, ancien maire de la commune sans qui cette réalisation n'aurait jamais pu voir le jour.

Cette salle communale permet d'accueillir depuis le printemps

dernier les élèves de l'école pour la restauration scolaire et sera dès la rentrée à la disposition des habitants qui souhaiteraient la louer le temps d'un week-end.

Voici un extrait des conditions de location qui vous seront présentées le 6 septembre prochain :

- Forfait location pour les haravillois de 300€ (samedi 9h/dimanche 22h)
- 50% du montant encaissé à la réservation. Solde à verser lors de la

remise des clés la veille de la location.

- Caution 1000€.

De nombreuses options vous sont également

proposées : vaisselle, ménage et locations diverses.

Françoise Wiltz
et l'équipe municipale



Appel aux talents culturels et artistiques

A l'occasion de l'inauguration de la salle polyvalente le 6 septembre 2014, l'équipe municipale souhaite faire découvrir aux différentes personnalités et convives qui seront présents, les œuvres d'arts réalisées par les haravillois et haravilloises.

Nous exposerons ce jour-là dans la salle polyvalente un échantillon de vos talents (tableaux de peinture, poteries,

encadrements, cartonnage, prise de photos etc...)

Si vous êtes intéressés de montrer vos réalisations, contactez-nous **avant le 26 août 2014**

Nathalie Gilbert
et *Michel Razafimbelo*

FLASH INFO

STIF

Syndicat des
Transports
d'Ile-de-France

Nouveaux trajets de Bus sur le vexin

Le Conseil général co-finance avec le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) un réseau de 18 lignes régulières appelé « Réseau Bus-val d'Oise » qui irrigue le territoire du Vexin Français.

Ces lignes sont essentiellement organisées vers les générateurs de trafics situés à Cergy, Magny-en-Vexin et Marines.

La clientèle du réseau est majoritairement composée d'actifs et de scolaires (lycéens et collégiens).

Le conseil général a souhaité avec le STIF, optimiser les coûts, les moyens et la desserte du réseau de bassin.

Ainsi cette restructuration permet :

- La création de « Hub » à Marines au niveau du Collège. Le Hub consiste à concentrer et organiser

tous les mouvements au tour d'un point central.

- Renforcer la liaison vers Cergy et Marines depuis Ennery, Chars et Magny-en-Vexin
- Maintenir la desserte des élèves vers les établissements scolaires
- L'optimisation des moyens et une restructuration à coût constant.

Elle a concerné 6 lignes régulières dont celles concernant notre commune :

- 95-05/Berville-Cergy,
- 95-15/Neuilly en vexin-Cergy
- 95-13/Berville-Marines.

Informations et téléchargement des nouveaux trajets :

Céobus / Ennery :

Tél. : 01.34.42.72.74

www.ceobus.fr

Financement annuel (HT € 2013)

■ Conseil général ■ STIF



Rappel :

La commune participe à hauteur de 70% au financement de la carte de transport scolaire de votre enfant.

Renseignement en mairie.

PAVE

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Lancement de l'élaboration du PAVE

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 impose aux communes de lancer la réflexion sur la réalisation d'un PAVE.

Ce plan doit notamment fixer les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il doit mettre en évidence les chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents secteurs de la commune

(équipements, espaces publics...).

Son élaboration sera effectuée en concertation avec les acteurs locaux notamment les associations de personnes handicapées et à mobilité réduite, de parents d'élèves, les représentants des habitants de la commune...

Les conditions de réalisation et d'évolution de la démarche de ce PAVE ont été approuvées par délibération du conseil municipal du 13 juin 2014.

Michel RAZAFIMBELO
Adjoint délégué à l'urbanisme

Mise en œuvre du PAVE

Comité de pilotage

- Les conseillers municipaux
- Deux représentants des habitants d'Haravilliers
- Un représentant de l'association des parents d'élèves
- Un représentant de l'association « Les amis d'Haravilliers »
- Un représentant des associations des personnes handicapées
- Le représentant de la CCDSA (État)

Comité technique

Trois à cinq personnes compétentes désignées devant réaliser le diagnostic pour l'élaboration du PAVE

FLASH INFO

TAP

Temps
d'Activités
Périscolaires

Application de la réforme des rythmes scolaires

Notre commune fait partie du Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal de Berville-Haravilliers (SRPI) qui regroupe deux établissements scolaires afin d'offrir et de maintenir un accueil de proximité pour la scolarisation de nos 97 jeunes (29 maternelle/68 élémentaire) avant le collège :

- École maternelle et élémentaire des Hameaux d'Haravilliers : 2 classes (PSM à CE1)
- École élémentaire de Berville : 2 classes (CE1 à CM2)

Le syndicat propose un transport et son encadrement gratuit matin et soir pour que nos jeunes élèves accèdent à leur école.

Dans le cadre de la réforme, une nouvelle répartition du temps scolaire va donc s'appliquer dès la rentrée prochaine :

il y aura classe le mercredi matin et les temps d'enseignement sur deux après-midi seront plus courts et permettront la mise en place de temps d'activités périscolaires (TAP).



Les TAP seront d'1h30 sur deux jours différents dans chaque école, de façon à mutualiser les animateurs et que les temps d'activités soient suffisamment longs.

Nouvel emploi du temps scolaire

HARAVILLIERS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h30 à 8h50	7h30 à 8h50	7h30 à 8h50	7h30 à 8h50	7h30 à 8h50
Bus vers Berville	8h35	8h35	8h35	8h35	8h35
Temps Scolaire	9h* à 12h	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h
Temps du midi	12h à 13h30	12h à 13h30	Centre de Loisirs	12h à 13h30	12h à 13h30
Temps Scolaire	13h30 à 15h	13h30 à 16h30		13h30 à 15h	13h30 à 16h30
TAP	15h à 16h30	néant		15h à 16h30	néant
Bus vers Berville	16h35	16h35	12h	16h35	16h35
Garderie	16h30 à 19h	16h30 à 19h	Centre de Loisirs	16h30 à 19h	16h30 à 19h

*Ouverture de l'école à 8h50

BERVILLE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bus vers Haravilliers	8h45	8h45	8h45	8h45	8h45
Temps Scolaire	8h45* à 11h45	8h45* à 11h45	8h45* à 11h45	8h45* à 11h45	8h45* à 11h45
Temps du midi	11h45 à 13h15	11h45 à 13h15	Centre de Loisirs	11h45 à 13h15	11h45 à 13h15
Temps Scolaire	13h15 à 16h15	13h15 à 14h45		13h15 à 16h15	13h15 à 14h45
TAP	néant	14h45 à 16h15		néant	14h45 à 16h15
Bus vers Haravilliers	16h15	16h15	11h45	16h15	16h15

*Ouverture de l'école à 8h35



SRPI de Berville-Haravilliers

Réforme des rythmes scolaires suite....

Ces activités prolongent le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. Il vise à :

- La découverte d'activités variées par le jeu
- Le développement du lien intergénérationnel
- Le renforcement des compétences à travers la pratique de diverses activités.

Une articulation a été trouvée avec l'association Sportive et Culturelle des Anciens Élèves d'Haravilliers (ASCAEH) pour faire découvrir leurs activités aux enfants dans le cadre des TAP.

Une convention de partenariat et de mise à disposition de personnel (animateurs BAFA et directeur adjoint) pour l'animation et la coordination a été établie avec l'association « Les lutins du Vexin ».

Les horaires de bus et de garderie périscolaire resteront inchangés.

Modalités d'inscriptions

- Les TAP fonctionneront sur l'année scolaire en 3 cycles de 12 semaines

hors vacances scolaires.

- De nouvelles propositions d'inscriptions aux ateliers seront proposées aux parents toutes les 10 semaines afin de laisser le temps au coordinateur de répartir et préparer les activités.

Les tarifs pour un cycle de 12 semaines

- Plein tarif : 16 €/enfant
- Tarif réduit (à partir du 2^{ème} enfant) : 10 €/enfant
- Le prix sera divisé par deux pour les enfants ne participant qu'à 1 jour de TAP par semaine
- 25 €/ enfant pour l'étude dirigée (1h30 par semaine)

Le RPI coordonne un comité de pilotage et de suivi du projet (PEDT) toutes les 12 semaines. Il est constitué : d'élus du RPI, directeurs d'école, enseignants, AT-SEM, coordinateur des Lutins du Vexin, parents d'élèves élus.

*Françoise Wiltz
Vice-présidente du SRPI*



RETROUVEZ NOUS SUR
LE WEB !

WWW.HARAVILLIERS.COM

Souhaitez-vous participer à l'animation des TAP ?

Si vous êtes disponible ponctuellement, pourquoi ne pas venir rejoindre les animateurs du périscolaire pour proposer ou aider à animer une activité.

Le RPI souhaite par cette démarche favoriser les liens intergénérationnels et contribuer à la transmission des savoirs.

Alors n'hésitez pas à vous renseigner et venir partager vos talents et votre savoir-faire dans le domaine qui est le vôtre : travail du bois, jeux de sociétés, travaux manuels, lecture de contes etc...

Formation Premiers Secours

L'ADES (Association pour le Développement et l'Enseignement du Secourisme du Val d'Oise) propose d'initier les 29 et 30 novembre prochain à Haravilliers les jeunes de plus de 13 ans et moins jeunes aux réflexes de premiers secours dans diverses situations.

Formateur : Bernard Vailhé

Renseignement et inscription pour la Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) auprès de la Mairie.

Rendez-vous associatif

Venez assister au nouveau balisage de nos chemins communaux à l'initiative de l'association

Les Amis d'Haravilliers.

Promenade découverte

prévue le **samedi 20 septembre.**



FLASH INFO

HARAVILLIERS /
JUILLET-AOÛT 2014

Mairie d'Haravilliers
28 rue de la Mairie
95640 HARAVILLIERS

Téléphone : 01.30.39.74.02

Messagerie :
commune.haravilliers@orange.fr

*Publié et rédigé par nos soins.
Tirage à 250 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique.*